

# PARTENARIAT STRATEGIQUE UNION EUROPEENNE – BRESIL

*Leda Rouquayrol Guillemette<sup>\*1</sup>  
Léa Auffret<sup>\*2</sup>*

## RÉSUMÉ

Cet article est destiné à expliquer le Partenariat Stratégique entre l'Union Européenne et le Brésil. Il s'agit ici de replacer cet instrument de coopération approfondie dans le contexte géopolitique actuel. Il m'a semblé important de travailler sur ce thème car il marque un tournant dans la coopération entre l'Union Européenne et l'Amérique latine. En effet, par ce partenariat, l'Union Européenne confère au Brésil de grandes responsabilités notamment au sujet de l'intégration régionale.

## Mot-clés

Partenariat Stratégique. Instrument de cooperation. Union Européenne. Intégration régionale.

## RESUMO

Este artigo se destina a explicar a Parceria Estratégica entre a União Européia e Brasil. Trata-se de recolocar este instrumento de cooperação no contexto geopolítico atual. Este tema marca um momento decisivo no âmbito da cooperação entre a União Européia e Brasil. Com efeito, com esta parceria, a União Européia confere ao Brasil grandes responsabilidades sobretudo no âmbito da integração regional.

## Palavras-chave

Parceria Estratégica. Instrumento de cooperação. União Européia. Integração regional.

## 1 LES PARTENARIATS STARTEGIQUES DE L'UNION EUROPEENNE

### 1.1 Qu'est ce qu'un partenariat stratégique ?

Un partenariat stratégique est un accord qui met en place une coopération encore plus avancée entre l'Union Européenne et un pays ou une région du monde.

On qualifie ce type de partenariats de « stratégiques » car ils intègrent

<sup>\*1</sup> Directora do Mestrado de Comércio com a América Latina da Université du Havré (França).

<sup>\*2</sup> Mestranda no Curso de Mestrado em Comércio com a América Latina da Université Havre (França).

les objectifs de la politique internationale de l'Union Européenne et tout particulièrement en matière de protection des intérêts vitaux communs.

a. Pourquoi ?

Ces partenariats font partie des réalisations de la PESC, Politique Etrangère de Sécurité Commune.

La PESC est apparue avec la signature en 1992 du traité de Maastricht. Elle introduit la notion de coopération intra-communautaire en ce qui concerne les affaires extérieures. La PESC permet à l'Union Européenne depuis lors de se faire entendre au sein de la communauté internationale car elle parle désormais d'une seule voix.

Les dispositions de la PESC ont été modifiées avec le traité d'Amsterdam en 1997, entré en vigueur en 1999. Entre autres, le traité d'Amsterdam a permis la nomination d'un Haut Représentant pour la PESC. Monsieur Javier Solana exerce cette fonction depuis le 18 octobre 1999. Cette décision a participé à l'amplification de la visibilité et de l'efficacité de la PESC.

L'union Européenne a redéfini les cinq grands axes de sa politique internationale. Cette remodélisation lui a permis de mettre en valeur le fait qu'elle renonce à être l'acteur mondial le plus puissant et préfère le statut de l'acteur mondial le plus influent.

De nombreux pays influencent la géopolitique mondiale, à des niveaux politiques, économiques, énergétiques ou encore environnementaux. Ces pays ont un rôle important à jouer non pas de façon bilatérale mais multilatérale du fait de leurs étroits avec leur région. Le but de l'Union Européenne est de développer des relations de coopération approfondies avec ces acteurs globaux pour que ceux-ci répercutent les bénéfices du partenariat à leur région et en fasse bénéficier les états membres de l'UE en retour.

Il s'agit aussi d'établir des relations fortes avec des pays émergents jusqu'alors délaissé par le vieux continent. Le but étant de faire passer un message auprès d'eux et de leur montrer de l'intérêt et de la considération. L'Union Européenne se doit d'établir des relations sincères et durables avec ces pays qui vont métamorphoser ces prochaines années le paysage mondial. L'UE se doit d'assurer la paix et la sécurité au sein du continent, son dessein premier, mais aussi au niveau global.

Bien évidemment l'UE ne peut pas se permettre de passer à côté des potentiels commerciaux de ces pays en termes de stratégie.

Le développement de tels partenariats est la preuve que l'UE au travers d'une politique internationale novatrice peut user de sa puissance sans avoir recours à la force, en tirer profit et en faire bénéficier directement ses voisins et partenaires.

Par ailleurs, L'UE est la forme d'intégration régionale la plus ancienne

et la plus aboutie à ce jour. C'est pourquoi elle se doit de faire bénéficier son expérience aux nouvelles formes d'intégrations. Il ne faut pas négliger le fait que ce soutien est dans l'intérêt politique de l'UE de voir se développer d'autres entités supranationales devant comme elle combiner unité et diversité.

Il s'agit ici de promouvoir un multilatéralisme plus juste tout en lutant contre la fragmentation de notre monde. Cela fait partie de son objectif de « relever les défis mondiaux ».

#### b. Architecture

Il n'existe pas de modèle type de partenariat stratégique cependant on retrouve très souvent des similarités entre les différents partenariats stratégiques existants. Il est souvent difficile d'établir la date d'établissement d'un partenariat stratégique car ils émanent de déclarations, de traités ou encore de réunions en marge des sommets. Il n'y a pas de « contrat cadre » signé sous le nom de partenariat stratégique.

L'ossature générique découle du principe de complémentarité du partenariat stratégique.

En effet quatre piliers sont nécessaires pour soutenir un tel projet de coopération :

- Un dialogue politique : entre l'Union Européenne, d'une part l'exécutif et le Parlement et d'autre part, les responsables politiques du pays partenaire.

Des sommets annuels précèdent le partenariat stratégique ou bien sont mis en place par ce dernier. Lors de ces sommets, l'Union Européenne est représentée sous forme de Troïka<sup>3</sup>, Réunions ministrielles bisannuelles, Réunions de Hauts Fonctionnaires annuelles ou bisannuelles selon le partenariat.

- Une infrastructure diplomatique : composée des acteurs publics et institutionnels à la fois nationaux et communautaires.

Celle-ci est primordiale pour assurer le bon déroulement des sommets et prévenir les conflits d'intérêt. Les délégations de la Commission Européenne jouent un rôle très important dans ce dialogue.

- Une dynamique centrale : coopération économique, commerciale, financière, militaire et scientifique.

Des groupes de travail, de forums et des sous commissions sont généralement mis en place pour permettre d'approfondir la coopération entre experts de ces domaines.

<sup>3</sup> Troïka : représente l'Union européenne dans les relations extérieures relevant de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC). Elle est composée du ministre des Affaires étrangères de l'État membre qui assure la présidence du Conseil de l'Union européenne ; le secrétaire général/haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune ; le commissaire européen chargé des relations extérieures et de la politique de voisinage.

Les sociétés civiles et d'information des deux parties s'organisent et se réunissent en marge des sommets pour partager leurs expériences, orienter les négociations des futurs sommets.

C'est par exemple le cas des entrepreneurs qui tentent de mettre en exergue leurs problèmes afin de dynamiser et de faciliter les échanges entre eux.

- **Une composante durable** : constituée d'une politique d'échange universitaire à moyen et long terme sous forme de partenariat entre ONG et collectivités locales. Cette composante a pour fonction d'assurer la stabilité du partenariat face à d'éventuelles « perturbations ». C'est un moyen de véhiculer les valeurs de chaque pays et d'encourager leur partage. Généralement, les thèmes prioritaires se rejoignent surtout dans les partenariats les plus récents. Ils sont toujours au nombre de quatre :

- Promotion de la sécurité et de la paix et protection des droits de l'Homme
- Rapprochement des peuples et des cultures
- Relever ensemble les défis mondiaux
- Renforcer la coopération

Majoritairement, des **accords de coopération** ont été signés entre les deux parties plusieurs années auparavant. Il s'agit notamment d'accords de coopération économiques, commerciaux, technologiques...

L'initiative de la proposition du partenariat revient presque toujours à la Commission Européenne par le biais d'une communication elle démontre les avantages d'un partenariat stratégique avec un pays donné auprès du Conseil Européen, du Parlement Européen et du Comité Economique et Social.

Le Conseil Européen avalise ensuite la proposition de la Commission et la procédure peut ainsi démarrer.

Un **Plan d'Action Commun** est adopté par la suite et permet de mettre en place ou de renouveler un « **Country Strategy Paper** ». Celui déterminera pour une période donnée, généralement six ans, les objectifs stratégiques de la coopération entre les pays.

Les **sommets annuels** et **biannuels** sont établis en fonction du Country Strategy Paper ainsi que les autres canaux de dialogue. Cependant on a parfois constaté dans des partenariats comme celui du Japon que ces sommets existaient déjà en amont mais que les autres canaux de dialogues de sont développer au fur et à mesure de l'évolution des relations et surtout des besoins des dirigeants et de la société civile.

Il est difficile d'établir la raison pour laquelle certain partenariats sont plus faciles à dater et à comprendre que d'autre. On pourrait penser que plus on avance dans l'histoire de l'Union Européenne et de sa politique extérieure, plus il est facile de comprendre un partenariat. C'est une fausse idée, en effet, comme

on peut le constater en examinant les partenariats stratégiques actuellement en vigueur, un partenariat des années 1990 peut parfois être plus évident à analyser qu'un partenariat plus récent.

Ce phénomène s'explique notamment par le fait qu'un partenariat stratégique est adopté lors d'un sommet mais il ne fait pas l'objet de signatures pour entrer en vigueur. Il manque à ces partenariats bien spécifiques un cadre juridique de procédure.

## 2 PARTENARIAT UE - AMÉRIQUE LATINE CARAÏBES

Le Partenariat stratégique entre l'UE et l'Amérique latine a été proposé en 1999 par l'ancien Président français Jacques Chirac lors du sommet de Rio de Janeiro au Brésil. Ce sommet rassemblait les chefs d'états et de gouvernements.

Ce partenariat est une évidence car l'UE partage avec cette région les mêmes valeurs du fait de leur passé historique commun. L'Espagne et le Portugal y attachent bien évidemment une grande importance et en stimulent le développement.

L'Union Européenne a consolidé des liens avec l'Amérique latine et les Caraïbes depuis les années 1960 et 1970 respectivement. Déjà en 1992, le règlement PVD-ALA avait annoncé le rapprochement au niveau de la coopération politique, économique, commerciale, sociale et de développement entre les deux régions.

La dernière décennie a été particulièrement marquée par le développement des relations politiques et économiques. En effet, des Accords d'Association ont été conclu entre l'UE et le Mexique en 1997, avec le Chili en 2002. L'Accord de Cotonou avec les pays des Caraïbes et le groupe ACP dans son ensemble (Afrique, Caraïbes, Pacifique) est entré en vigueur en 2003. Un Accord d'Association est en cours de négociation avec le Mercosur et des Accords de Coopération Politique ont été conclut avec la Communauté Andine des Nations et l'Amérique centrale en 2003.

Au sommet de **Rio de Janeiro** ont succédés les sommets de **Madrid** en 2002, **Guadalajara** en 2004, Vienne en 2006. Lors du sommet de Rio, les deux régions se sont engagées à développer un partenariat stratégique.

Le sommet de Guadalajara a été le lieu de grandes avancées dans la coopération bilatérale et vers l'établissement du partenariat stratégique selon une volonté commune de promouvoir les principes du multilatéralisme, de la cohésion sociale et de l'intégration régionale. L'UE espère stimuler ses relations avec le Mercosur et la CAN via ce partenariat.

Lors du sommet de Vienne en 2006, le quatrième sommet UE – ALC, le

Président de la Commission européenne José Manuel Barroso déclara<sup>4</sup>: « *Dans un contexte mondial qui évolue très rapidement, l'Europe, l'Amérique latine et les Caraïbes apparaissent comme étant les partenaires les plus naturels en ce qui concerne la promotion de leurs valeurs et de leurs principes de convergence. Il est de notre responsabilité que de profiter de l'opportunité que nous offre ce sommet pour s'associer plus fortement et plus efficacement pour ainsi entamer un dialogue politique plus intense. Vienne constitue une opportunité que nous ne pouvons pas perdre.* ».

Le sommet de Vienne en 2006 n'a malheureusement pas abouti à la signature du partenariat stratégique. Comme tous les partenariats, l'évolution des relations est conditionnée par la ronde de Doha. L'UE veut que l'Amérique latine lui ouvre ses portes des ses services et de ses industries sans pour autant lui proposer d'amélioration des conditions d'entrées des produits agricoles latino américains dans l'UE. Les divergences entre les deux régions ont donc conduit le dialogue et par conséquent le partenariat stratégique dans une impasse.

Le sommet de Lima au Pérou du 16 et 17 mai prochain est de ce fait très attendu. On attend beaucoup de ce sommet pour mettre fin à ce blocage et exprimer l'intérêt que porte l'UE à l'Amérique latine.

### 3 PARTENARIAT STRATEGIQUE UNION EUROPEENNE –BRESIL

Ce partenariat permet enfin à l'Union Européenne de couvrir l'intégralité des pays BRIC : Brésil, Russie, Inde et Chine. Le Brésil obtient la reconnaissance qu'il attend depuis longtemps de la part de son proche partenaire, l'Union Européenne.

#### 3. 1 Un regain d'intérêt

L'Union Européenne est le premier partenaire commercial du Brésil, avec des échanges commerciaux bilatéraux s'élevant à 43,9 milliard d'euro en 2006, absorbant ainsi un quart des exportations brésiliennes. Le Brésil est une importante destination pour les investissements de l'Union européenne avec un total des stocks d'investissement avoisinant les 80 milliards d'euros, bien plus que dans les autres pays BRIC.

Le Brésil joue un rôle majeur dans la région latino-américaine et ce depuis plusieurs années. Il est vu par l'UE comme le porte-parole de la région, notamment en ce qui concerne le processus d'intégration du Mercosur.

Partant de ces considérations il était évident pour les deux puissances de développer leurs relations. C'est ainsi que le 29 juin 1992 fut conclu un **Accord-cadre de Coopération** Communauté Economique européenne et la république fédérative du Brésil, qui entra en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 1995 entre la introduisant ainsi une dimension politique au dialogue bilatéral matérialisée par

---

<sup>4</sup> Euronotas, numéro 15, Avril à Juin 2006. Edition spéciale

un communiqué joint se concentrant sur des thèmes variés allant de l'utilisation des ressources naturelles à l'information relative aux questions monétaires.

Cet accord-cadre est confié à un Comité joint composé des représentants des communautés européennes et du gouvernement brésilien dont la tâche est de s'assurer du bon fonctionnement de l'accord et de la coordination des activités en relations avec les objectifs de l'accord.

En 2004, un **Accord de Coopération Technologique et Scientifique** fut signé dans le cadre de l'accord de 1995. Cet accord avait pour objectif de développer et de faciliter les activités de coopération relevant de l'intérêt commun.

En 2005, une séries de dialogues bilatéraux sur les politiques sectorielles fut mise en place par ces comités, notamment sur l'environnement, la société d'information, le transport maritime ou encore la science et la technologie. Le dernier comité joint en date remonte au 21 mars 2007 qui s'est tenu à Brasilia et qui s'est focalisé sur l'importance d'approfondir le dialogue sur des sujets tels que l'agriculture, le commerce, l'énergie, le développement social et la politique régionale.

En parallèle à ces accord, fut conclut un Accord-cadre de Coopération entre l'Union Européenne et le Mercosur en 1995 avec pour but de créer la plus vaste zone de libre échange du monde.

Au début de l'année 2006, le Brésil et l'Union Européenne ont travaillé de paire afin de lancer le Secteur des Politiques de Dialogue dans plusieurs domaines d'intérêt commun contribuant à la mise en valeur et au développement des interactions politiques.

La commissaire Benita Ferrero-Waldner s'est rendue en visite au Brésil en juillet 2005 afin de concrétiser ce rapprochement. Le Président de la Commission Européenne a fait de même en mai 2006.

Début 2006, le Brésil et l'Union Européenne ont travaillé ensemble sur le lancement des Dialogues sur les Politiques Sectorielles dans différents domaines d'intérêt commun, qui contribue à mettre en avant les interactions politiques.

Des consultations sur des problèmes internationaux relavant de l'intérêt commun ont été renforcées dans le but d'avancer encore un peu plus dans ce processus de dialogue au travers de l'établissement du Mécanisme de Consultation Politique au niveau des hauts représentants. Ceux-ci se sont rencontrés pour la première fois en mai 2007.

Le premier sommet entre le Brésil et l'Union Européenne s'est tenu le 4 juillet 2007 à Lisbonne à l'initiative de la Commission Européenne. En effet dans une communication datée du 30 mai 2007 adressée au Conseil des Ministres et au Parlement européen, la Commission européenne a proposé d'aller encore plus loin dans ses relations avec le Brésil en établissant un partenariat stratégique. Elle annonce dans cette communication la mise en

place de sommets annuels et précise que celui de Lisbonne sera décisif dans l'évolution des relations.

L'important à ce moment de leurs relations pour l'Union Européenne était de démontrer au Brésil sa considération grandissante. Le Brésil a longtemps reproché à l'Union Européenne, et non sans faute, son manque d'intérêt et son obstination à percevoir ce pays comme un pays du « tiers monde » et non pas comme un pays émergent se dirigeant vers un leadership régional. La commission voulait donc repartir sur de nouvelles bases avec le dernier pays BRIC avec lequel elle n'avait pas conclut de partenariat stratégique.

Ce changement de position vis-à-vis du Brésil n'est pas anodin. En effet, le Brésil est en ascension depuis plusieurs années et exerce une influence non négligeable dans la région. Par ailleurs, cette influence s'est propagée géographiquement comme on a pu le constater avec son rapprochement d'avec L'Inde et la Chine, deux autres nouveaux géants économiques mais aussi géopolitiques. L'évolution dans les négociations de la Ronde de Doha en a été le théâtre tout particulièrement en ce qui concerne la question agricole et les pressions exercées contre les Etats-Unis d'Amérique et contre l'Union Européenne au sujet des subventions agricoles.

Le partenariat stratégique a donc été établi en juillet 2007 lors du premier sommet UE-Brésil à Lisbonne le 4 juillet 2007. Il est basé sur la connaissance mutuelle de l'importance du rôle du Brésil et de l'Union Européenne dans les affaires mondiales et de bénéfice que représente le renforcement du dialogue entre les deux parties.

Le Brésil et l'Union européenne partagent des valeurs fondamentales et des intérêts communs en ce qui concerne le respect de la démocratie, l'état de droit, la protection et la promotion de droits de l'Homme, le changement climatique, la poursuite de la croissance économique accompagnée d'une justice sociale sur le territoire national comme à l'étranger, le renforcement du multilatéralisme et la promotion de la paix et de la sécurité mondiale.

Le Brésil et l'UE sont des alliés vitaux qui se focalisent sur ces thèmes mais également d'autres défis. Ils se sont accordés autour de ce partenariat stratégique basé sur des souhaits partagés afin d'approfondir la compréhension réciproque des grands thèmes de l'agenda international qui doit être opérationnel, orienté vers la recherche du résultat et regardant vers l'avenir. Toujours dans l'optique de mettre en place ces objectifs, ils ont élaboré ensemble le Plan d'Action Commun.

En outre, la création de l'UNASUR et de la banque du Sud sont des événements majeurs dans l'évolution géopolitique de l'Amérique latine avec laquelle l'Union Européenne tente d'établir un partenariat stratégique. Le Brésil apparaît une fois de plus l'interlocuteur le plus intéressant aux yeux des hauts fonctionnaires européens car il est très influent mais il est également bien plus facile de dialoguer avec lui qu'avec d'autres leaders comme Hugo Chavez par exemple.

De même, le Brésil joue un rôle plus qu'important dans l'évolution des relations entre l'Union Européenne et le Mercosur. Depuis 1995, l'accord cadre signé entre les deux régions a pour but de créer la plus grande zone de libre échange au monde regroupant quelques 750 millions de consommateurs répartis sur une surface géographique impressionnante. Il est donc bien évident que l'Union Européenne a tout intérêt à valoriser ses relations avec le Brésil dans le but de concrétiser ce projet colossal.

D'autre part, le Brésil a beaucoup développé son industrie durant ces dernières années notamment en sciences et en technologie. En cette époque de grand débat sur le changement climatique, le Brésil pionnier en matière de biocarburants ne passe pas inaperçu. Ses prouesses en aéronautique, aérospatial et en technologie nucléaire attirent fortement les convoitises.

Le taux de croissance brésilien qui s'établit aujourd'hui à environ 4% ce qui n'est certes pas aussi impressionnant que les taux de croissance de l'Inde ou de la Chine mais l'Union Européenne a compris le potentiel brésilien et ne veut pas passer à coté.

L'Union Européenne dans cette communication prouve clairement son intérêt au Brésil et annonce de manière plus ou moins transparente son intention de « miser » sur ce pays afin d'approfondir et d'améliorer ses relations dans la région. On constate donc que les deux puissances pourtant axées sur le multilatéralisme se tournent vers le bilatéralisme afin de pouvoir concrétiser leurs attentes.

Il est important de souligner que le renforcement des relations et la volonté d'établir un partenariat stratégique ont été rendu possibles grâce à l'impulsion de la présidence portugaise.

### 3.2 Le sommet de Lisbonne

La veille du sommet de Lisbonne, le président Barroso a déclaré : «*Ce premier sommet représente une étape historique dans nos relations avec le Brésil. Le partenariat stratégique fait de nous des partenaires internationaux qui renforcent leur coopération dans une multitude de domaines d'intérêt commun. En conjuguant davantage nos efforts, nous pouvons faire bouger les choses dans les débats internationaux sur la pauvreté ou le changement climatique.*»

La commissaire Benita Ferrero-Waldner a, quant à elle, précisé: «*Il s'agit d'une étape importante, le point culminant de relations de longue date que nous avons soigneusement construites sur plusieurs années. Nous nous engageons dans un partenariat stratégique fondé sur des bases solides - des relations commerciales prospères, un dialogue dynamique sur les politiques sectorielles et une coopération efficace dans le domaine de l'environnement et de l'éducation. Ce nouveau chapitre dans nos relations offre de nombreuses possibilités qui seront pleinement exploitées au profit des Européens et des Brésiliens.*»

Le premier ministre portugais **José Socrates** a indiqué : «*Ce sommet est une manière de reconnaître le rôle grandissant que le Brésil a joué sur la scène internationale et qui fait de lui un partenaire essentiel.*». Concernant le cycle de Doha, il a ajouté : «*Nous avons réalisé que nos positions étaient proches et qu'il valait la peine de les conserver. Il n'y a aucun doute sur le fait que ce sommet a relancé les négociations (commerciales).*».

Le président brésilien **Lula** a de son côté déclaré : «*Le Brésil a démontré qu'il consacrerait ses efforts au succès de Doha. Nous serons disposés à être flexibles tant que l'accord, en particulier sur l'agriculture, répondra aux préoccupations que nous partageons avec le Mercosur. Nous n'abandonnerons pas Doha. Nous n'allons pas mettre un terme à notre recherche d'un compromis.*».

La commissionnaire Benita Ferrero-Waldner a accueilli les participants au sommet en affirmant que : « *L'Union européenne est profondément engagée à développer un partenariat stratégique avec le Brésil. Il existe un énorme potentiel pour débloquer la situation au niveau multilatéral, régional mais aussi bilatéral. Je crois également qu'en activant le dialogue nous pourrons aider à la conclusion des négociations entre l'Union Européenne et le Mercosur.* ».

La priorité était donnée au renforcement du dialogue et aux mécanismes de consultation, ceux-ci étant subordonnés au Comité Joint. Les domaines principaux de ce dialogue sont : la science et la technologie, l'énergie, l'environnement et le développement durable, la société d'information, l'emploi et les problèmes sociaux, le développement régional, la culture et l'éducation et enfin le transport maritime.

La question du rôle de l'Union Européenne et du Brésil en tant qu'acteurs planétaires d'influence a été posée et mise en relief en ce qui concerne les actuels défis mondiaux.

Les thèmes prioritaires à traiter sont :

a. Renforcer le dialogue et les mécanismes de consultation

**Le multilatéralisme effectif** : l'importance est donnée à leur coopération bilatérale mais aussi centrée sur l'Organisation des Nations Unies. Les deux parties se doivent de chercher ensemble des solutions pour améliorer leur coopération et l'étendre au niveau régional et international. Le but étant ici de rappeler combien il est primordial de parvenir au plus vite à la conclusion équitable de la Ronde de Doha.

**La paix et la sécurité mondiale** : en tant que réelle base du multilatéralisme. L'accent est mis sur le Traité de Non Prolifération des armes nucléaires.

**La démocratie et les Droits de l'Homme** : se basant sur leurs valeurs communes et leur passé commun, les deux parties se doivent de promouvoir la démocratie et les droits de l'Homme.

**L'environnement** : le Brésil étant considéré comme le poumon du monde,

ce chapitre était inévitable. Le partenariat doit donner une impulsion à la mise en place d'un dialogue sur les questions environnementales telles que la préservation de la biodiversité, le changement climatique, les forêts et les eaux.

**La lutte contre la faim et la pauvreté :** Les deux parties se sont accordées sur le fait que ce problème est l'un des majeurs problèmes de notre époque. Elles réaffirment leur engagement dans la lutte conjointe contre celui-ci et dans la mise en application du Plan d'Action de Monterrey. Il s'agit ici de marquer l'importance d'avancer dans les négociations entre l'UE et l'Amérique latine et les Caraïbes vers l'établissement d'un Partenariat Stratégique.

### **La coopération triangulaire dans le domaine de l'assistance au développement :**

Ici on sous entend notamment l'importance de l'influence du Brésil dans les pays ACP de langue portugaise. Il est important que les pays européens comme le Brésil profite de leur liens culturels ou historiques avec des pays tiers afin de promouvoir leurs valeurs communes et venir en aide au pays les moins avancés.

**L'énergie :** c'est le grand thème de ce début de siècle et le Brésil n'est pas un acteur négligeable dans l'évolution de l'énergie mondiale. Il est question ici d'encourager le Brésil dans sa quête d'énergie renouvelable et de développement durable avec sa recherche dans les biocarburants tout en restant concentré sur la question de la sécurité énergétique. Le nucléaire a une place importante dans le cadre du Dialogue sur la politique de régulation énergétique entre le Brésil et l'Union Européenne.

**Les initiatives régionales :** elles sont primordiales pour mener à bien les négociations en cours entre les pays latino-américains et l'Union Européenne telles que les négociations UE-ALC, UE-Mercosur ou encore UE-CAN

#### b. Renforcer le commerce et les relations économiques

Les deux parties considèrent que la promotion et la libéralisation commerciale ainsi que les flux d'investissements vont renforcer la croissance économique et la prospérité de leurs sociétés. Une fois de plus on se rapproche des prérequis de la ronde de Doha.

**L'intégration régionale :** les deux parties s'accordent à dire que l'intégration régionale est nécessaire et doit être aidée.

**Les questions agricoles, sanitaires et phytosanitaires :** il s'agit là des questions les plus sensibles du partenariat stratégique. L'objectif est donc d'améliorer le dialogue afin de parvenir à un consensus.

**La société d'information :** parmi leurs valeurs communes, l'information joue un grand rôle et surtout sa facilitation d'accès et son influence sur la cohésion sociale.

**Le transport :** aérien comme maritime des progrès doivent être fait afin de faciliter l'accès aux voyageurs et réduire les transit-times.

**La science et la technologie :** Il est prévu de se focaliser sur l'innovation et la coopération dans la recherche. Une coopération notamment avec le programme Galileo amis aussi la négociation d'un accord de fusion nucléaire et la promotion du renouvellement du projet ALICE (America Latina Conectada com a Europa).

c. Rapprocher les peuples et les cultures

**Education et échanges académiques :** avec le programme Erasmus Mundus

**Coopération culturelle :** avec le soutien de l'UNESCO.

**Migration et problèmes consulaires :** il est prévu de faciliter les mouvements des personnes.

**Justice et sécurité :** Les deux parties s'accordent pour coopérer dans ces domaines et ainsi promouvoir l'application des protocoles des nations unies.

**Monde des affaires :** le sommet a vu naître la Table Ronde des Affaires entre le Brésil et L'UE. Leurs recommandations sont bilatéralement jugées comme essentielles dans l'évolution du partenariat.

**Visibilité mutuelle :** toutes ces concessions ne seront effectives que si les deux parties s'engagent à être transparent dans leur relation bilatérale. D'autre part les citoyens brésiliens comme européens ont le droit à l'information sur cette relation c'est pourquoi l'accent a été mis lors de ce sommet sur la promotion de la couverture médiatique du Brésil en Europe afin de changer l'image caricaturale qui lui porte tant préjudice.

**La société civile :** Le CESE (Comité Economique et Social Européen) et son équivalent brésilien le CDES (Conseil de Développement Economique et Social) doivent renforcer leur coopération et de la prolonger dans le cadre de leur coopération avec la convention de l'UNESCO sur la Protection et la Promotion de la Diversité des Expressions Culturelles.

#### 4 L'ARCHITECTURE DU PARTENARIAT

Le Document de Stratégie Pays a précédé la proposition de la Commission européenne. Rendu public le 14 mai 2007, ce second document de Stratégie Pays donne un cadre stratégique aux relations entre les deux parties pour la période 2007-2013. Il découle du processus de consultations préalablement mis en place et regroupant des hauts fonctionnaires, des représentants étatiques et de la société civile surtout du côté brésilien. Ce document fixe les bases de la coopération et détermine les thèmes importants.

Pour la période 2007-2013 il est prévu par ce document de mettre l'accent sur les richesses naturelles du Brésil et de son implication dans la protection de l'environnement. Pour ce faire, l'Union Européenne a fixé une somme indicative

de 61 millions d'euros sous le contrôle de l'instrument de financement pour la coopération dans le développement. 70% de cette somme seront reversés pour la principale priorité, le renforcement des relations bilatérales, et 30% pour la seconde, la promotion de la protection de l'environnement et le développement durable.

Le sommet de Lisbonne a été choisi dans la **proposition de la Commission européenne** comme rencontre clé pour la conclusion du partenariat et l'élaboration du processus de fonctionnement. Lors du sommet, il fut stipulé qu'il était primordial de maintenir le dialogue de haut niveau au moment des Sommets entre le Brésil et l'UE réunie en Troïka. La nécessité d'établir un dialogue à un niveau ministériel sur des questions politiques d'intérêt commun a été soulignée. D'autre part, il est à noter que fut demandé d'initier des dialogues sectoriels sur des nouveaux champs d'intérêt et de continuer à échanger les visions sur les questions bilatérales et régionales mais aussi globales à tous les niveaux.

## 5 REFLEXIONS SUR L'AVENIR

L'Union Européenne est enfin parvenue à établir des Partenariats Stratégiques avec l'ensemble des pays BRIC. Elle entend ainsi maîtriser l'évolution politico-économique de ces nouvelles puissances émergentes et surtout s'assurer de leur « amitié » et de pouvoir participer à la croissance du flux des échanges commerciaux mondiaux.

L'Union Européenne a clairement ciblé le Brésil non seulement pour approfondir ses relations et sa coopération effective avec ce géant émergent mais aussi parce que le Brésil se définit aujourd'hui comme étant le porte-parole de l'Amérique latine. Obtenir ses faveurs est le point de départ pour percer et influer en Amérique latine. Il ne faut pas oublier qu'en marge de ces partenariats stratégiques existants, l'Union Européenne est en pleine négociation avec l'Amérique latine dans son ensemble mais aussi avec les régions intégrées telles que la CAN et le Mercosur.

Les négociations avec le Mercosur se sont réellement enclenchées lors de la signature de l'Accord Cadre Général de 1995. Depuis 1999, les négociations piétinent et ce phénomène s'est amplifié en 2004 lors du sommet de Lisbonne. L'Union Européenne espère donner une impulsion positive pour avancer plus vite vers un débloquement de la situation. Le Partenariat Stratégique avec le Brésil lui apparaît donc désormais comme étant un outil de négociation. L'enjeu est énorme, comme nous l'avons vu précédemment, le partenariat commercial entre l'Union Européenne et le Mercosur s'il se concrétise, conduirait à la création de la plus vaste Zone de Libre Echange au monde.

Le Mercosur représente aujourd'hui une population de plus de 237 millions d'habitants et son Produit Intérieur Brut atteignait 1 310 milliard de dollars, soit un PIB supérieur à celui de l'Espagne. Le Mercosur représente plus de 60% du commerce de l'Amérique latine. L'Union Européenne attend donc du Brésil qu'il aille dans le sens du consensus. Elle espère qu'il jouera le

rôle de meneur et parvienne à convaincre l'Argentine, l'Uruguay, le Paraguay et le Venezuela de l'opportunité de développement et de croissance que représenterait la concrétisation de cette Zone de Libre Echange.

Ce rôle de porte-parole et de meneur intéresse tout particulièrement l'Union Européenne dans ce contexte de convergence régionale. La création de la Banque du Sud peut lui paraître positive comme négative selon le point de vue où elle se place. Si elle parvient à devenir un partenaire privilégié, la Banque du Sud deviendra pour elle un atout.

Par ailleurs, le développement des processus d'intégration régionale a conduit à la création de l'UNASUR. L'Union des Nations d'Amérique du Sud. Celle-ci a pour but de développer une Union calquée sur le modèle de l'Union Européenne tout en intégrant cette fois l'importance de la différenciation des pays en fonction de leur dimension géographique, politique et économique mais aussi leurs niveaux de développement. Elle s'appuie sur les travaux des secrétariats généraux de l'ALADI (Association Latino-Américaine de Développement et d'Intégration), du Mercosur et de la CAN. L'UNASUR sera une version améliorée du Mercosur et de la CAN. Elle donnera également la priorité au traitement efficace des controverses qui fait tant défaut au Mercosur et à la CAN. Celui-ci sera aligné sur le modèle du mécanisme de règlement des différends de l'Organisation Mondiale du Commerce.

Une fois de plus, l'Union Européenne compte sur l'influence du Brésil et sur sa capacité à rallier les avis positifs pour pouvoir à son tour mettre un pied dans ce projet prometteur.

En outre, l'Amérique du Sud en elle même, l'Union Européenne vise surtout l'ensemble de l'Amérique latine et des Caraïbes. Il s'agit d'un des partenariats stratégique de l'Union Européenne en cours de négociation. Il se concentre plus sur la coopération socio-économique et le renforcement institutionnel. L'idée, lancée par l'ancien président français, Jacques Chirac, remonte à 1999.

Ce fut lors du Sommet de Rio de Janeiro qui regroupait les chefs d'état latino américains, des Caraïbes et de l'Unions Européenne que fut concrétiser cette idée et c'est ainsi que des sommets de chefs d'états ont eu lieu depuis tous les deux ans. L'Espagne et le Portugal ont beaucoup influencé l'accélération et l'approfondissement de ses relations tout comme pour les négociations avec la CAN et surtout avec le Mercosur. L'Union Européenne espère pouvoir compter sur le Brésil pour en faire de même outre-Atlantique. Les premiers résultats sont attendus pour le Sommet de Lima du 16 et 17 mai 2008. L'Union Européenne espère pouvoir établir de manière définitive un partenariat stratégique avec l'Amérique latine et les Caraïbes.

En marge des processus d'intégration régionaux, ce partenariat stratégique avec le Brésil est loin d'être désintéressé de l'évolution de la Ronde de Doha encadrée par l'OMC. Le Brésil s'est converti en un véritable acteur

proposant une alternative à l'influence des grandes agricoles dominantes sur la scène internationale. Il parvient à rallier à sa cause de grands pays émergents tels que la Chine et l'Inde mais aussi la Russie. Ses revendications sont claires : pour un meilleur et plus équitable développement des échanges entre les pays développés et les pays en développement, le Brésil exige l'arrêt des subventions agricoles et la levée des barrières tarifaires et non-tarifaires. En effet, les Etats Unis d'Amérique et l'Union Européenne restent relativement protectionnistes vis à vis de leurs marchés agricoles. Pour le Brésil, la Politique Agricole Commune n'est pas compatible avec le bon fonctionnement du commerce international et se trouve même à la limite des pratiques déloyales.

L'Union Européenne compte donc bénéficier d'une amélioration de ses relations avec le Brésil par le biais de ce partenariat stratégique et ainsi développer, via des groupes de travail, des forums commerciaux et autres commissions, des relations basées sur la compréhension et avancer vers un consensus.

L'Union Européenne souhaite effectivement préserver pour le moment la stabilité de son marché agricole. Ses réquisitoires en ce qui concerne le Brésil concernent l'ouverture du marché industriel brésilien, des services, une facilitation d'accès aux investissements directs à l'étranger européens et surtout de son secteur aéronautique.

Il apparaissait donc important pour l'Union Européenne d'aborder ses questions sensibles en « interne » et ainsi tenter de les solutionner dans l'optique de sortir de l'impasse de la Ronde de Doha.